



PLUS TARD, C'EST TROP TARD



DEMANDE TA BOURSE

UNE BOURSE DÈS LA RENTRÉE, PAS DE FRAIS D'INSCRIPTION EN
FAC, PAS DE CVEC, LA PRIORITÉ SUR LES LOGEMENTS CROUS :

SI TU VEUX EN PROFITER,
FAIS TA DEMANDE AVANT LE 31 MAI !

RDV DÈS MAINTENANT SUR :
[MESSERVICES.ETUDIANT.GOUV.FR](https://messervices.etudiant.gouv.fr)

Crous • Lyon

**Vous êtes lycéen ou lycéenne et vous voulez demander une
bourse et un logement pour poursuivre vos études
supérieures ?**

**Vous devez déposer votre dossier social étudiant en ligne,
dès maintenant et avant le 31 mai.**

Pour bénéficier d'une bourse l'année prochaine ou pouvoir faire une demande de logement Crous, vous devez déposer votre dossier social étudiant 2023/2024 maintenant.

N'attendez pas le dernier moment ! Si vous **complétez votre dossier avant le 31 mai**, vous pourrez bénéficier des premiers versements de votre bourse dès le mois de septembre et faire une demande de logement en résidence universitaire avant l'été.

Bénéficier d'une bourse sur critères sociaux donne droit à de nombreux avantages :

- Le repas à 1 € dans tous les restaurants et cafétérias universitaire
- L'exonération des frais d'inscription dans les établissements publics de l'enseignement supérieur et de la CVEC.
- Priorité dans l'attribution des logements Crous
- Pass' Sport d'une valeur de 50€
- Réductions dans les transports en commun selon les opérateurs

Pour faire sa demande un seul site :
messervices.etudiant.gouv.fr.

Retrouvez toutes les infos pour bien préparer sa rentrée sur :
<https://www.crous-lyon.fr/2023/01/11/rentree-2023-mode-demploi/>



Bourse et logement :
comment constituer votre
dossier social étudiant



Simulateur de bourse :
testez votre éligibilité



Je dépose mon Dossier
social étudiant